



Paris, le 08 novembre 2018

COMMUNIQUE

LE GROUPE CANAL+ ANNONCE UN NOUVEL ACCORD AVEC LE CINEMA FRANÇAIS ET LA SIGNATURE IMMINENTE DE L'ACCORD SUR LA CHRONOLOGIE DES MEDIAS

CANAL+ est heureux d'annoncer le renouvellement de son accord avec le cinéma français, prolongeant ainsi jusqu'en 2023 un partenariat historique de plus de 30 ans.

L'accord a été signé par CANAL+ sous l'égide du Ministre de la culture avec l'ensemble des organisations du cinéma français, représentées par le BLIC, le BLOC et l'ARP.

Cet accord constituait un préalable à la signature par CANAL+ de la nouvelle chronologie des médias, dont la prochaine entrée en vigueur permettra au Groupe de proposer pour la première fois à ses abonnés des films dès 6 mois après leur sortie en salles.

Cet accord, doublé de la nouvelle chronologie des médias, sanctuarise et renforce ainsi la position unique de CANAL+ dans le financement et la diffusion du cinéma français, dont il reste de loin et plus que jamais le premier soutien en France.

Avec 400 films en exclusivité TV chaque année, CANAL+ propose la meilleure offre cinéma, également disponible à tout moment sur son App myCANAL comprise dans l'abonnement.

Direction de la Communication

Laurence Gallot 01 71 35 02 22

Antoine Banet-Rivet 01 71 35 00 26